

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du MERCREDI 22 MARS 2019 à 20h30

Date de la convocation : 14/03/19

Etaient présents (8/12) :

MM. GAGE D – PORTHAULT – DEMOTIER - DOMPE – GAGE E. - LARQUET - MEIGNAN – Mme ROSE

Excusés : Mme Souy – MM. Brancati - Droit

Absent : M. Pallu

Secrétaire : M. Sébastien Demotier, assisté de Sophie Verleye, secrétaire de mairie.

Approbation du CR du 06/03/19

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2018

M. le Maire présente son compte administratif et le compte de Gestion de la Trésorière de Crépy pour l'exercice 2018 qui présentent les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	+ 226 252.10 €	
INVESTISSEMENT	+ 376 773.43 €	- Reste à réaliser Inv. 112 000 € = 264 773.43 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 et le compte de gestion établi par la trésorière de Crépy et décide d'affecter ces résultats au budget 2019.

TAUX de la FISCALITE DIRECTE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux communaux pour l'année 2019, de la façon suivante :

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	514 700	20.00	102 940 €
Taxe foncière (bâti)	347 100	16,50	57 272 €
Taxe foncière (non bâti)	59 100	38,81	22 937 €
	TOTAL		183 149 €

BUDGET 2019

M. le Maire présente le projet de budget 2019 :

FONCTIONNEMENT

011 Charges à caractère général	252 100 €	002 Excédent antérieur reporté fonct.	226 252.10 €
012 Charges de personnel	120 745 €	013 Atténuations de charges	12 180 €
014 Atténuations de produits	35 570 €	73 Impôts et taxes	198 148 €
65 Autres charges gestion courante	48 200 €	74 Dotations et participation	91 800 €
66 Charges financières	8 700 €	75 Autres produits gestion courante	27 408 €
67 Charges exceptionnelles	8 100 €		
022 Dépenses imprévues	30 000 €		

La section de fonctionnement est adoptée à l'unanimité

INVESTISSEMENT

16 Remboursement d'emprunts	34 000 €	16 Emprunt Fibre	95 000 €
20 Immobilisations incorporelles	32 400 €	13 Subventions	60 000 €
21 Immobilisations corporelles	428 700 €	001 Excédent reporté	264 773.43 €

Travaux prévus :

- Plan Local d'Urbanisme (dernière phase) 20 000 €
- Création de trottoirs Route de Verberie 95 773 €
- Déploiement de la fibre 98 000 €
- Réfection de bordures trottoirs Rue Montlaville 25 600 €
- Renforcement réseaux et enfouissement rue montlaville- Jeu d'Arc 155 100 €
- Aménagement Place du Château – Stationnement Ruelle des Grands jardins 40 000 €

La section d'investissement est adoptée à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité le budget 2019 et décide :

- d'allouer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

- Comité des Fêtes d'Orrouy 2 820 €
- AAPPMA (pêcheurs) 300 €
- ADPC (Secouristes) 150 €
- Anciens Combattants Béthisy 150 €
- Amicale des Maires et Adjointes 50 €
- SMPV (secrétaires de mairie du Valois) 30 €
- Autonne Villages (Jumelage) 400 €
- Association des Blacks Stars (*Hommage à Michel Froment*) 500 €

- de passer convention avec le Sezeo pour lui confier la réalisation des travaux de renforcement du réseau BT, l'enfouissement des réseaux EP, France Télécom rue Montlaville et rue du Jeu d'Arc.

- de passer une convention de participation financière avec le Syndicat Mixte Très Haut Débit (SMOTHD) qui a la charge la réalisation, en maîtrise d'ouvrage publique, de la mise en place de la fibre.

- de réaliser un emprunt de 100 000 € sur 15 ans pour la pose de la fibre dans la commune.

- de vendre l'ancien tracteur Iseki au prix de 1 000 €.

TOUR DE TABLE

M. Dompé signale que la butée du portail de l'école maternelle est cassée.

M. Meignan informe que France Télécom a remplacé un poteau téléphonique mais pas tous alors qu'ils sont également cassés.

M. Larquet signale que suite à la réparation de la fuite d'eau par la Saur, le revêtement de la chaussée n'a pas encore été refait rue de Visery.

La séance est levée à 22h30